

24 avril 2019-SB/TY/NV

**Note explicative**  
**Prolongement Voie Verte Laurons Carro**  
**Voie Verte Littoral Commune de MARTIGUES**

M. PACCARD Directeur Général des Services Techniques mandaté par Monsieur le Maire de Martigues Gaby CHARROUX souhaite prolonger la Voie Verte Laurons - Carro sur le littoral de la Commune. Cela afin d'apporter un confort d'utilisation à tous les usagers de cette voie (proximité de parking, accessibilité aux services et commerces).

La VV est réalisée avec du stabilisé compacté sur un sentier existant sans dénaturer le site, sans défricher d'arbres et en respectant les conditions du R.146-2 a) du code de l'urbanisme.

Cette Voie Verte répond à la demande de déplacements quotidiens ou occasionnels dits « modes actifs ».

Cet axe s'adresse aux familles avec ou sans enfants, aux usagers à la recherche d'activités de bien-être. Piétons de tous âges, randonneurs, joggeurs, personnes à mobilité réduite peuvent emprunter en toute sécurité ce « chemin ».

L'itinéraire projeté réutilise des chemins existants. Les chemins « piétons » présents seront réutilisés mais élargis dans le but de proposer une réelle continuité.

Le secteur traversé est dans une zone NL au niveau du PLU, c'est à dire en espace naturel remarquable du littoral.

La ville de Martigues est inscrite dans le cadre de schémas directeurs cyclable (communal, départemental et régional) qui prévoit une requalification de certains cheminements littoraux dont une partie de voie desservant le site de Bonnieux et de Carro.

A ce jour, ce lieu est déjà parcouru par des piétons et Vététistes confirmés. Il demande à être aménagé afin d'être accessible tous.

Au regard de ce constat, le service déplacements de la ville de Martigues souhaite classier cette partie de voie en "Voie Verte" permettant une utilisation à un public plus large et par conséquent une valorisation des modes actifs.

Le but est de prolonger la VV en réalisant un cheminement de 500m de long et 3,00 mètres de large par la pose d'un roulant en sable compacté.

L'objectif de ce projet est de créer dans les années futures un maillage cyclable cohérent sur le littoral Côte Bleue qui pourra s'inscrire dans le cadre du Plan Vélo et Mobilité Actives (V65).